

Les écogestes en mer



Resources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Ministère de l'Écologie, du Développement durable,
des Transports et du Logement

www.developpement-durable.gouv.fr

Ne polluez pas la mer

Préférez des sacs lourds ou des paniers pour transporter vos affaires car un sac trop léger risque de s'envoler. De même, soyez particulièrement attentif à tous les objets légers que le vent risque d'entraîner dans l'eau.



Bannissez les produits toxiques pour laver votre embarcation. Privilégiez le lavage à l'eau claire et au savon de Marseille.

Préférez le nettoyage mécanique des coques de bateaux (décapage manuel, sablage...) plutôt que l'application de peintures antisalissures. Ces peintures contiennent des substances biocides, pouvant avoir un impact sur l'environnement. Si la taille de l'embarcation rend nécessaire l'utilisation de ces peintures, veillez à respecter les doses d'application et à limiter les rejets dans le milieu (ex. : utilisation de bâches pour récupérer les projections de peintures).

Remplissez prudemment le réservoir de carburant de votre embarcation, de préférence à quai, et en utilisant un entonnoir suffisamment grand pour ne pas répandre de carburant dans l'eau.

En bateau, n'utilisez pas de toilettes marines surtout si vous naviguez près des côtes. Équipez plutôt votre embarcation de cuves à eaux noires. De nombreux ports proposent aujourd'hui des systèmes de vidange. La pollution, en mer comme sur terre, peut nuire à la vie ou à la reproduction de nombreuses espèces, certaines pouvant être sensibles à de très faibles concentrations. La pollution peut aussi favoriser certaines espèces qui prolifèrent au détriment de toutes les autres.

À bord de votre embarcation, utilisez de l'eau sans détergent. Préférez le savon de Marseille ou alors abstenez-vous de faire la vaisselle à bord. Les ports proposent toutes sortes d'équipements pour améliorer la vie à bord (sanitaires, bacs à vaisselle, douches).

Respectez la faune et la flore

Ne pratiquez pas des activités motorisées bruyantes, qui portent atteinte à la faune et à la flore, en dehors des zones dédiées à cet effet.

Mouillez en priorité sur le sable afin de préserver les herbiers à posidonies ou de zostera puis rincez votre ancre sur place.



Pratiquez la plongée sous-marine avec un centre agréé qui vous informera sur la bonne conduite à tenir. Ne jetez pas l'ancre à proximité de récifs coralliens, maîtrisez le mouvement de vos palmes, ne touchez pas et ne ramassez pas de coraux. Le moindre contact avec du corail peut avoir des effets irréversibles sur son développement.

En mer et en rivière, respectez le milieu naturel. Évitez de dégrader des zones sensibles, les lieux de nidification et de reproduction de la faune locale : roselières, berges, petits îlots, rivières en périodes de basses-eaux.

Respectez le milieu marin quand vous faites de la plongée sous-marine. Abstenez-vous de remonter quoique ce soit, ne nourrissez pas les poissons et faites attention à ne pas détériorer les fonds marins avec vos mains et vos palmes.



Pour la pêche aux oursins, respectez les périodes d'autorisation de pêche, les quantités et les tailles minimales de capture. Renseignez-vous auprès de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) - délégation à la mer et au littoral du département du lieu de pêche.

Agissez pour limiter l'impact écologique

Ramassez les sacs plastiques qui flottent dans l'eau.

Des espèces protégées peuvent les avaler car elles les prennent pour des méduses et s'étouffent. De plus, les sacs plastiques peuvent bloquer le circuit de refroidissement des bateaux et causer une avarie moteur.

Respectez les tailles de capture minimales et le matériel autorisé.

Pêcher des poissons en dessous des tailles autorisées empêche le renouvellement naturel des espèces et réduit les ressources.

Privilégiez les laits solaires qui se dissolvent dans l'eau. Les couches d'huiles solaires forment un écran à la surface de l'eau qui ralentit la photosynthèse, et donc la vie végétale, près des côtes.

Pour la pêche aux coquillages et crustacés, respectez les quantités et les tailles autorisées. Ce sont des ressources fragiles et indispensables à l'écosystème marin.



Téléchargez ce document sur le site
www.mer.gouv.fr

Ministère de l'Écologie, du Développement
durable, des Transports et du Logement
Secrétariat général
Tour Pascal A - 92055 La Défense Cedex
Tél. : 01 40 81 21 22

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir
